

CACES PLATES FORMES ELEVATRICES MOBILE DE PERSONNES – « NACELLE »

ELEVATION VERTICALE PLATEFORME DE TRAVAIL REPLIEE

R386 Catégorie 1A

Pré requis :

- Etre âgé de 18 ans minimum pour suivre la formation
- Etre apte médicalement, puis effectuer un control médical annuel
- Etre apte au travail en hauteur

Public concerné :

- Toute personne amenée à conduire une nacelle verticale à translation repliée.
- Il est impératif d'avoir au moins 18 ans, être jugé apte à la conduite nacelle par la médecine du travail, ne pas être sujet au vertige,
- Savoir lire et comprendre le français.

Objectif de la formation :

L'objectif de la formation est d'acquérir les connaissances et les notions de sécurité nécessaires pour l'utilisation optimale d'une nacelle verticale à translation repliée de type 1A. Cette nacelle est supportée par un engin roulant non habilité à se déplacer sur la voie publique. Elle devra donc être déplacée à l'aide d'un véhicule remorque. Cet engin permet de travailler à de grandes hauteurs en toute stabilité.

Programme de formation CACES :

Durée : 28 heures.

Rythme : Formation continue de 8h à 12h et de 13h à 16h.

- Accueil et présentation de la formation
- Explications approfondies de l'utilité des nacelles
- Prévention des accidents du travail et leur cause
- Les différents acteurs de la prévention
- Explication de des typologies de PEMP
- Instruction des règles de conduite en sécurité
- Les risques divers
- Les gestes de commandement
- La signalisation

Certification :

CACES Nacelle verticale à translation repliée 1A.

Certification valable 5 ans